



**Séance extraordinaire du conseil municipal - Budget
16 décembre 2019 à 19 h 30
Procès-verbal**

SONT PRÉSENTS

M. Jean Beaulieu, directeur général
Mme Rosa Borreggine, conseillère municipale
M. Daniel Cantin, conseiller municipal
Mme Judith Gagnon, conseillère municipale
M. Jacques Gariépy, maire
M. Normand Leroux, conseiller municipal
Mme Véronique Martino, conseillère municipale
Mme Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques
Mme Caroline Vinet, conseillère municipale

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gariépy

- 1 Ouverture de la séance
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Affaires spécifiées dans l'avis de convocation
 - 2.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2020
 - 2.2 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 3 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2019-12-767 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 16 décembre 2019 soit adopté, tel que présenté.

2 AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

2019-12-768 2.1 ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

ATTENDU qu'au cours de l'année 2020, la Ville aura à pourvoir un budget comportant des revenus au montant total de 26 565 900 \$ et des dépenses au montant total équivalent;

ATTENDU la présentation du budget 2020 par le trésorier lors de l'assemblée extraordinaire du 16 décembre 2019;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le budget des activités de fonctionnement de l'année 2020, au

montant total de 26 565 900 \$, est adopté.

QUE le conseil municipal décrète que le budget 2020 soit publié dans une édition spéciale du Sauverois à paraître en janvier.

2.2 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

2019-12-769 3 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 43.

Jacques Gariépy

Maire

Marie-Pier Pharand

Greffière et directrice des Services juridiques